



BON POUR DECLARATION

Jean-Christophe FOURNIER

✓ Certifié par  yousign

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

4US2INVEST

4 B PLACE DE L EGLISE
92800 PUTEAUX

SIREN : 793.116.047

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR39793116047

EXCILIO

SAS - SIREN : 888805132

29 Rue du Colisée, 75008 Paris

www.excilio.fr

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé ☐ I ☐ Frais d'établissement ☐ II ☐				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ ☐ III ☐				
STOCKS ET EN ☐ COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT ☐ IV ☐				
Frais d'émission des emprunts ☐ V ☐				
Primes de remboursement des emprunts ☐ VI ☐				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif ☐ VII ☐				
TOTAL ACTIF ☐ I ☐ II ☐ III ☐ IV ☐ V ☐ VI ☐ VII ☐				

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	00 000	00 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	0 000	0 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	000 000	00 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	00 000	000 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES I	000 000	000 000
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES I BIS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS II		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	0 000	00 000
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0 000	00
Dettes fiscales et sociales	00 000	00 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		00 000
TOTAL DETTES III	00 000	000 000
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL PASSIF I I BIS II III IV	000 000	000 000

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	000 000	000 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	000 000	000 000
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	0	00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 0I	000 000	000 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	00 000	00 000
Impôts, taxes, et versements assimilés	000	000
Salaires	00 000	00 000
Cotisations sociales	00 000	0 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	00 000	00 000
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	00	00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 0II	000 000	00 000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION 0I - 0II	00 000	000 000
QUOTE/PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée 0III Perte supportée ou bénéfice transféré 0IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	000	0 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS 0V	000	0 000
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES 0VI		

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER ☐ V ☐ VI ☐		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ☐ I ☐ II ☐ III ☐ IV ☐ V ☐ VI ☐		
Produits exceptionnels ☐ VII ☐		
Charges exceptionnelles ☐ VIII ☐		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ☐ VII ☐ VIII ☐		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise ☐ IX ☐		
Impôts sur les bénéfices ☐ X ☐		
TOTAL DES PRODUITS ☐ I ☐ III ☐ V ☐ VII ☐		
TOTAL DES CHARGES ☐ II ☐ IV ☐ VI ☐ VIII ☐ IX ☐ X ☐		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		

4US2INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros
Siège social : 2, rue de Normandie – 78630 Orgeval
793 116 047 RCS VERSAILLES

(la « Société »)

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

[...]

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale,
après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 65 185 euros comme il suit :

- sur le compte « Report à Nouveau »..... 297 314 euros

après affectation du résultat, le compte « Report à Nouveau » s'élèvera à la somme de 362 499 euros,
et le compte « Réserve Légale » s'élèvera à la somme de 5 000 euros.

Après cette affectation, les capitaux propres s'établiront comme suit :

Capitaux propres	en €
Capital	50 000
Réserve légale	5 000
Report à nouveau	362 499
Total	417 500

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale **constate** qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices de la Société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Voix pour : 50.000	Voix contre : 0	Absence de vote : 0
---------------------------	------------------------	----------------------------

[...]

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale,
décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs résolutions adoptées par les associés.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Voix pour : 50.000	Voix contre : 0	Absence de vote : 0
---------------------------	------------------------	----------------------------

Pour extraits certifiés conformes par le Gérant

Signé par :

31A2C72A966E445...

Monsieur Jean-Christophe Fournier
Gérant

Le présent acte a été signé par le Gérant par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil, le signataire reconnaît et convient (i) qu'il peut signer le présent procès-verbal par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par la plateforme DocuSign et (ii) que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.